

Composition du kit d'urgence en cas d'exposition à un anticancéreux

VERSION 2026

L'objectif de ce kit est de regrouper tout le nécessaire (médicaments, dispositifs médicaux et documents) pour prendre en charge une exposition aux anticancéreux.

Il y a lieu de contrôler régulièrement ce kit (date de péremption) au minimum 2 fois par an et de le réapprovisionner à partir de la pharmacie et/ou dotation du service après utilisation.

Composition du kit	Dates et initiales Contrôle et recomposition du kit	Dates et initiales Contrôle des péremptions
Dispositifs de protection :		
2 charlottes		Non applicable
2 masques FFP2		
2 paires de lunettes de protection		Non applicable
2 paires de surchaussures		Non applicable
2 casaques tissu déperlant manches longues ou surblouse imperméable		
4 paires de gants en nitriles non stériles		
2 paires de gants ménagers avec manchettes		
Dispositifs de nettoyage et de signalisation de la zone contaminée		
1 rouleau de ruban rubalise		Non applicable
1 affiche « zone contaminée cytotoxique »		Non applicable
1 flacon de poudre absorbante universelle type Trivorex®		Non applicable
1 flacon de produit détergent-désinfectant type Surfase®		
10 carrés d'essuyage ou chiffonnettes non tissées ou pansements absorbants		Non applicable
2 sacs DASRI		Non applicable
1 collecteur DASRI 30L ou contenant dédié aux déchets des cytotoxiques		Non applicable
1 pelle et raclette à UU		Non applicable
Médicaments :		
1 flacon d'EPPI ou eau versable 500 mL		
10 unidoses de NaCl 0.9%		
1 pommade apaisante type Hemoclar® ou Cold-cream®		
Documents :		
Fiche pratique « exposition à un produit anticancéreux »		Non applicable
Fiche de signalement d'accident du travail		Non applicable

